

N°D2017-09-02  
République Française  
Département de l'Ain

**COMMUNE D'ARBOYS EN BUGEY**  
**DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL**

Membres :	18
En exercice :	18
Présents	13
Absents	5
Pour :	17
Contre :	0
Abstention :	0

**L'an deux mil dix-sept et le 8 septembre** à vingt heures.

Le Conseil Municipal d'ARBOYS EN BUGEY, dûment convoqué par Le Maire M. BERGER Charles s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M. BERGER Charles, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 1 septembre 2017.

Présents : Mmes BRODSKIS Anne, LANZONI Noëlle, MARCHANT Nathalie, NARDINI Christèle, PEYSSON Christie, MM. BERNEL Denis, CODEX Joël, JACOB Quentin, JACOB René, JACQUET Yves, PONCET Emile, RIERA Michel Charles, SPELLANI Clément.

Excusés : Mme GALLAND donne pouvoir à Mme PEYSSON Christie  
Mme RAPAUT Christine donne pouvoir à M. BERGER Charles  
M. DECROZE Emmanuel donne pouvoir à Mme MARCHANT Nathalie  
M. VUILLEROD René donne pouvoir à M. JACQUET Yves.

**OBJET : Location Appartement situé à l'étage de l'ancienne école communale sur la Commune Déléguée de SAINT BOIS**

*(M. Le Maire demande à M. BERNEL Denis, conseiller municipal, de sortir de la salle de réunion, celui-ci étant concerné par cette délibération)*

Monsieur le Maire passe la parole au Maire délégué de SAINT BOIS qui informe le Conseil Municipal que suite au déménagement de Monsieur FORISSIER Emmanuel, l'appartement de Saint-Bois reste vacant. Après quelques travaux de remise aux normes, nous souhaitons procéder à sa mise en location. Pour ce faire Monsieur le Maire Délégué propose :

- la candidature de Monsieur BERNEL Julien
- de fixer le loyer à 450,00 €, en tenant compte des nouveaux indices de référence des loyers (au 1<sup>er</sup> trimestre 2017)

**DEMANDE** au Conseil de se prononcer.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :**

**DONNE** son accord pour louer l'appartement de l'étage de l'ancienne école communale sur la commune déléguée de SAINT BOIS au nouveau locataire Monsieur BERNEL Julien à ce, **à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2017.**

- **DECIDE** de contracter un bail avec Monsieur BERNEL Julien, pour une durée de trois ans renouvelable par tacite reconduction.
- **FIXE** le montant du loyer à 450.00 € mensuel. Le loyer sera révisé chaque année en fonction de la variation de l'indice publié par l'INSEE, auquel il sera rattaché.
- **DEMANDE** une caution s'élevant à un mois de loyer, qui sera restituée au départ du locataire. La somme de 450.00 € sera imputée au compte 165.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le bail à venir et effectuer toutes les démarches nécessaires.
- **DIT** que la présente délibération sera transmise à Madame la Sous Préfète de l'Arrondissement de Belley pour visa.

**Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.**

Le Maire,  
Charles BERGER

